

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 15 Avril 2021**

**Commune de  
PAULHAN**

**N° 2021/04/03**

Date de la convocation	07 /04/ 2021
	<b>Votes : 26</b>
Présents : 20	Pour : 26
Absents: 01	Contre : 0
Représentés : 06	Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un et le quinze avril,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des fêtes, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GUERIN Grégory, GASC Carine, JAURION Léon, PONCÉ-LABORDA Véronique, GASC Georges, AMMARI Hanane, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel, HEREDIA Fabienne, GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed.

Etait Absent : Mr JAM Thierry.

Procurations : - Mme RICARD Christine à Mr VALERO Claude  
- Mme CAMPOY-LAMBERT Véronique à Mme AMMARI Hanane  
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr ALEIX Bertrand  
- Mr SEBASTIAN David à Mme PONCÉ-LABORDA Véronique  
- Mme DJUROVIC Aleksandra à Mr NOUGOUM Mohamed  
- Mr DUPONT Laurent à Mme HEREDIA Fabienne

**Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2020 – Budget Commune**

En application de l'instruction comptable M14, il appartient au Conseil Municipal de décider de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice écoulé, par une délibération spécifique.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20210415-2021-04-03-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2021  
Date de réception préfecture : 19/04/2021

Il est exposé en outre que conformément aux règles comptables en vigueur, un excédent de fonctionnement du Compte Administratif doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au titre de l'exercice écoulé.

Les résultats constatés sont les suivants :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Un excédent de fonctionnement à affecter de 660.474,84 €.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Un excédent d'investissement de 72.266,12 €.

En outre, la section d'investissement laisse apparaître les restes à réaliser suivants :

① Dépenses d'investissement :	452.810,00 €
② Recettes d'investissement :	344.000,00 €

Le résultat des restes à réaliser est déficitaire pour 108.810,00 €. Le résultat de la section d'investissement (résultats cumulés plus restes à réaliser) est donc excédentaire pour 72.266,12 €.

Il est proposé l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2020 comme suit :

Type d'affectation	Montant
<i>Section de fonctionnement</i>	
Report excédent antérieur (article 002)	105.645,00 €
Réserve d'investissement (article 1068)	554.829,00 €
<i>Section d'investissement</i>	
Report excédent antérieur (article 001)	72.266,00 €

Où l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'affecter les excédents et déficits cumulés des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2020, selon les montants et modalités indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire**  
**Claude VALERO**



Usé de réception en préfecture  
034-213401946-20210415-2021-04-03-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2021  
Date de réception préfecture : 19/04/2021